

AVIS EMIS PAR LE COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL ACADÉMIQUE

lors de la réunion du CHSCTA du 12 janvier 2021

AVIS 5 adopté	SUITES DONNÉES PAR L'ADMINISTRATION
<p><i>« Depuis de nombreuses semaines, les registres mentionnent de nombreuses situations liées à des comportements d'élèves à besoins éducatifs particuliers. Souvent, il s'agit d'enfants ayant une notification MDPH. Néanmoins, malgré le déploiement des PIALs au niveau de l'Académie, force est de constater que les personnels AESH ne sont pas assez nombreux pour faire face au besoin. Nous demandons donc, dans le cadre de la gestion des RPS liés à ces situations et des signalements nombreux d'enseignants en détresse, de procéder rapidement aux recrutements nécessaires d'AESH.</i></p> <p><i>Nous demandons également un bilan chiffré de la situation actuelle (nombre d'enfants notifiés, par cycle et par répartition géographique, et nombre d'heures d'accompagnement notifiées), et le nombre d'AESH et nombres d'heures devant élèves sur ces mêmes zones géographiques, afin de pouvoir suivre l'évolution des recrutements demandés. »</i></p> <p><i>Vote : 6 voix « pour », aucune voix contre, aucune abstention</i></p>	<p><i>Les suites données par l'administration seront consultables en ligne dans le délai réglementaire</i></p>